







Déclaration CGT- CFDT- SUD- CFTC au Comité Technique INRA du 5 Mars 2104 contre les textes de statuts et règlement intérieur de l'Université Paris-Saclay

Les organisations syndicales CGT, CFDT, SUD/Solidaires, CFTC de l'INRA entendent exprimer une position commune de rejet de la mise en place de l'université Paris-Saclay (UPSay). Nous n'avons cessé de dénoncer, depuis la création de la Fondation de Coopération Scientifique (FCS), le **gâchis scientifique**, **humain et financier** que représentait cette opération, voulue par les deux derniers gouvernements. Aucun débat démocratique n'a été possible lors des étapes ayant conduit à la situation actuelle. Le caractère précipité de la création de l'université Paris Saclay conduit à de nombreuses imprécisions sur le devenir de certaines structures destinées à y être intégrées.

Cette opération « Paris-Saclay » vise à une **restructuration complète de la recherche et de** l'enseignement supérieur dans le sud de l'Île de France, avec la généralisation des mutualisations et des délégations de compétences au profit de cette nouvelle université.

Le président de la FCS a récemment indiqué à la presse que « les établissements vont signer un pacte irréversible » en entrant dans cette université qualifiée de « modèle original ». Le modèle est peut-être « original », mais sûrement pas démocratique. La lecture des projets de statuts et règlement intérieur montre que :

- L'adhésion ès qualités des organismes nationaux de recherche comme membres fondateurs de Paris-Saclay pose la question de comment se prennent les décisions de politique scientifique et de l'articulation national local. Quelles seront les possibilités de négociation sur ces questions? Les missions et la structuration de l'UPSay en départements de recherche, associées à l'autorité fonctionnelle de son président, peuvent peser fortement sur la définition de cette politique de recherche.
- Chaque membre délèguera ses compétences à l'UPSay pour la délivrance de doctorats et de la grande majorité des masters. Cette délégation est lourde de conséquences pour l'autonomie pédagogique, voire l'existence des établissements d'enseignement supérieur et des écoles d'ingénieurs.
- La représentation des personnels dans le conseil d'administration, seule instance décisionnelle, est réduite à la portion congrue avec 8 élus sur 26, mais celle des organismes et établissements aussi puisque des représentations « tournantes » sont prévues pour l'INRA et l'INRIA par exemple! Elle est encore plus faible, voire inexistante dans les conseils des composantes (formation, recherche et collège doctoral).

Des centaines de personnels INRA de toutes catégories vont être intégrés dans cette « Université Paris-Saclay », alors qu'une très grande partie d'entre eux s'oppose à cette perspective, pour laquelle l'opacité est savamment entretenue, posant plusieurs questions immédiates :

- Quelles garanties auront les agents de conserver leur profil de poste ? Nous ne pouvons ainsi accepter
 ce qui se passe actuellement dans le cadre de la création, dans l'université Paris-Saclay, de l'institut de
 biologie intégrative de la cellule (I2BC) où un grand nombre de personnels CNRS, CEA et de l'université
 Paris-Sud sont obligés de re-candidater sur de nouveaux profils.
- Quelles seront les conséquences pour les personnels affectés auprès de la direction fonctionnelle du président de Paris-Saclay ? Un grand flou demeure sur les personnels concernés. Ceux travaillant dans les formations labellisées Paris-Saclay ? Ceux des unités appartenant à son périmètre ?

Cette volonté effrénée de mettre en place cette Université Paris-Saclay, sans recherche de la vision partagée pourtant tellement mise en avant sur le papier, représente une fuite en avant dangereuse, qui a toutes les chances de tourner au désastre sur le plan social. Le développement des infrastructures, tant de transport que de logement des personnels, n'est aucunement assuré et les retards s'accumulent par rapport aux prévisions.

Pour toutes ces raisons, nous votons contre les textes qui nous sont présentés, à l'instar de la grande majorité des élus des organisations syndicales CGT, CFDT, FSU, SUD, FO, CFTC, CGC dans les Comités Techniques et Conseils d'Administration des établissements et organismes concernés : AgroParisTech, CNRS, INRIA, Université Paris-Sud, Université de Versailles Saint Quentin, Ecole Polytechnique, CEA Saclay, et ENS Cachan